

Soutien à la production de logements en bail réel solidaire (BRS)



Département de Loire-Atlantique

Vincent DEMOULIN

Habitat

3 quai Ceineray – 44 041 NANTES Cedex 1

Tel : 02 40 99 14 41

habitat.social@loire-atlantique.fr

OBJECTIFS ET DESCRIPTIF DE L'ACTION

Soutenir la production de logements en accession sociale, via un bail réel solidaire, pour les ménages modestes.

TYPE D'AIDE

Subvention/prime – Exonération fiscale

Participation à l'OFS Atlantique Accession Solidaire

SECTEUR GEOGRAPHIQUE

Département de Loire-Atlantique

TYPE DE BÉNÉFICIAIRES

Opérateurs sociaux membres d'Atlantique Accession Solidaire.

CONDITIONS DE L'OCTROI DE L'AIDE

La subvention est versée aux opérateurs sociaux membres fondateurs de l'OFS Atlantique Accession Solidaire.

MONTANT DE L'AIDE (AIDES FORFAITAIRES) OU POURCENTAGE

Subvention aux opérateurs pour BRS : 5500€/logement

BILAN DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE

98 logements en BRS dans le cadre de trois opérations pour un montant total de 539 000 €.

Fonctionnement de l'OFS : 10 000 € en 2021

OBSERVATIONS

Le Département a capitalisé l'OFS à hauteur de 150 000 € en 2019.